

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Aménagement du Territoire

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
DU TECHNOPORT DES TROIS FRONTIERES**

PARTICIPATION 2017

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver la participation départementale, au titre de l'année 2017, pour un montant de 20 000 € en faveur du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des Trois Frontières.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme lors de sa réunion en date du 3 novembre 2017.

Le Département du Haut-Rhin est membre, avec Saint-Louis Agglomération, du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des Trois Frontières. Ce dernier a pour objet la maîtrise foncière, l'aménagement et la valorisation des terrains de la sablière situés à l'Est de l'A35, à l'Ouest de la ligne de chemin de fer Mulhouse – Bâle, au Sud de la D 12b et au Nord de la RD 105.

Le budget primitif 2017 du Syndicat Mixte s'établit à 1 293 393 € dont 248 320 € en fonctionnement et 1 045 073 € en investissement.

Les membres du Syndicat Mixte contribuent pour partie aux charges de fonctionnement, et leur participation est statutairement répartie de la façon suivante : Département (40 %), Communauté d'Agglomération (60 %).

Pour 2017, la participation des membres aux charges de fonctionnement s'élève à 50 000 €, dont 20 000 € pour la part départementale, montant inscrit au budget 2017 du Conseil départemental du Haut-Rhin.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la participation départementale, au titre de l'année 2017, pour un montant de 20 000 € en faveur du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des Trois Frontières et d'en autoriser le versement en une seule fois dès réception de l'appel de fonds,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F715, chapitre 65, fonction 71, nature 6561 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT